

Communiqué conjoint
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
22 octobre 2026

Réforme du régime forestier : des partenaires incontournables de la forêt offrent au nouveau gouvernement québécois des solutions pour bâtir des consensus

QUÉBEC, le 22 octobre 2026 - Un regroupement inédit de Premières Nations et d'organisations — qui depuis plus d'un an collaborent au-delà de leurs divergences d'opinion pour définir les conditions d'une modernisation juste et durable du régime forestier — félicite le nouveau gouvernement de son assermentation et Mme Natalie Bisailon de sa nomination à titre de ministre des Ressources naturelles et des Forêts.

Réunissant des Premières Nations, des syndicats de travailleuses et travailleurs, des groupes environnementaux, des gestionnaires de territoires fauniques, des acteurs du récréotourisme et des entrepreneurs forestiers, le regroupement rappelle l'engagement du Parti Québécois à lancer sans tarder la réforme du régime forestier. Il lui propose une démarche claire, structurée et rassembleuse pour éviter les écueils du passé.

« Nous saluons la volonté du nouveau gouvernement de consulter les acteurs du régime forestier et les Premières Nations afin de déposer avant la fin de 2027 cette réforme tant attendue. Nous lui tendons la main pour l'aider à accomplir cette promesse, forts de notre succès depuis un an à construire un espace de concertation pour sortir de l'impasse sur la question forestière. La précédente tentative de réforme (le projet de loi 97), élaborée sans véritable dialogue en amont, a fait perdre près de deux ans et a ébranlé la confiance du public. Reprendre la même voie coûterait cher en temps, en argent et nuirait au climat social. Nous proposons donc à la ministre Bisailon une démarche en trois volets pour bâtir une réforme transformatrice, légitime et pérenne », expliquent les Premières Nations et les organisations membres du regroupement.

Trois gestes essentiels à poser

Afin d'établir le dialogue, de restaurer la confiance et de lancer rapidement un processus de concertation rigoureux, le regroupement propose à la ministre trois gestes prioritaires :

- **Mandater un groupe de travail pour élaborer un énoncé de politique forestière.** Composé de personnes en mesure de représenter la diversité des acteurs concernés par la gestion forestière, ce groupe aurait pour mandat de proposer rapidement une vision rassembleuse de la forêt québécoise. Cet énoncé jetterait les bases d'une modernisation durable du régime forestier et d'une politique industrielle capable de transformer le secteur et de répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux.
- **Mettre sur pied une Table nationale des partenaires.** Indépendante du ministère des Ressources naturelles et des Forêts et dotée d'une présidence reconnue par l'ensemble des parties, cette table établirait un diagnostic de la situation, dégagerait des solutions consensuelles et cernerait clairement les désaccords qui subsistent.

Elle offrirait un espace de dialogue comme socle à l'élaboration du nouveau régime forestier.

- **Créer un Conseil national de « gouvernements à gouvernement ».** Cette instance établirait un lieu de dialogue et de négociation entre les Premières Nations et le gouvernement du Québec, chargés de co-construire le prochain régime forestier.

« Nos propositions n'ajoutent aucune structure coûteuse. Elles s'appuient sur ce qui existe déjà : les recommandations de nombreux mémoires déposés ces dernières années et le travail de rapprochement que notre regroupement mène pour dégager des consensus. Le véritable coût n'est pas de prendre le temps de se concerter; c'est de voir une réforme échouer, de prolonger un statu quo intenable et de perdre encore des années faute d'écouter les voies de passage qui se dessinent parmi la majorité des acteurs de la gestion forestière et de la forêt », estiment les membres du regroupement.

Les Premières Nations et les organisations membres du regroupement réaffirment leur entière collaboration avec la ministre Natalie Bisailon pour faire de la réforme promise une réussite. Elles l'invitent à les rencontrer rapidement pour entendre le détail de leurs propositions et contribuer, dès les premières semaines de son mandat, à la mise en place d'une démarche crédible et rassembleuse.

– 30 –

Signataires:

Francis Verreault-Paul, Chef de l'Assemblée des Premières Nations Québec-Labrador

Benoît Lasalle, Président de l'Association québécoise des entrepreneurs forestiers

Pierre Gaudreault, Directeur général d'Aventure Écotourisme Québec et de l'Association des parcs régionaux du Québec

Luc Vachon, Président de la Centrale des syndicats démocratiques

Kevin Gagnon, Président de la Fédération de l'industrie manufacturière - CSN

Dominic Dugré, Président-directeur général de la Fédération des pourvoiries du Québec

Normand Fiset, Président de la Fédération québécoise pour le saumon atlantique

Alice-Anne Simard, Directrice générale de Nature Québec

Martin Vaillancourt, Directeur général du Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement du Québec

Alain Branchaud, Directeur général de la SNAP Québec

Nicolas Lapierre, Directeur québécois du Syndicat des Métallos

Daniel Cloutier, Directeur québécois d'Unifor

Guillaume Ouellet, Président de Zecs Québec

Contact médias :

Clairandrée Cauchy, Communications et relations publiques

Syndicat des Métallos

514 774-4001 | ccauchy@metallos.ca

Antoine Clément, analyste forêt

Nature Québec

418 637-9251 | antoine.clement@naturequebec.org